



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Pénurie d'Androtardyl et frein à l'accès à la santé pour les hommes transgenres

Question écrite n° 14115

### Texte de la question

M. Sébastien Peytavie alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les pénuries à répétition d'Androtardyl qui menacent directement l'accès à la santé et au bien-être des hommes transgenres. Commercialisé depuis 1955, l'Androtardyl est un traitement hormonal à base de testostérone, prescrit principalement aux personnes transmasculines qui réalisent une transition hormonale. Il n'existe qu'une seule version de ce médicament remboursé en France, celle produite par le laboratoire Bayer. Alors qu'aucun médicament générique n'est non plus disponible, malgré une augmentation de la demande, l'Androtardyl est en proie ces dernières années à des ruptures de stock à répétition, déjà 3 depuis le début de l'année. À Paris, seulement deux pharmacies proposent de l'Androtardyl, selon le site *Pharmanity*, qui recense les disponibilités des médicaments en pharmacie. Dans la circonscription de M. le député, les habitants de Sarlat doivent parcourir plus d'une heure en voiture pour en bénéficier. Le risque est alors pour les personnes concernées de devoir révéler leur identité de genre à des pharmacies, dont certaines pratiquent ouvertement des refus de délivrer de l'Androtardyl si la carte Vitale comporte toujours le numéro 2 ou pour les ordonnances hors AMM. Si le groupe Bayer prétend que cette rupture est occasionnée par un accroissement des besoins, loin de prendre en compte cette augmentation constante année après année, l'Androtardyl est lui aussi concerné par une gestion à flux tendu des stocks. Ce médicament n'étant plus sous brevet et étant donc à faible rentabilité, Bayer privilégie ses intérêts financiers à la santé des personnes transgenres. L'ANSM et la Société française d'endocrinologie ont elles-mêmes encouragé cette restriction de l'accès à la santé en printemps 2019, en demandant aux pharmaciens de ne délivrer de la testostérone qu'aux personnes souffrant d'un hypogonadisme sévère, excluant de fait les hommes transgenres. Les alternatives aux injections d'Androtardyl telles que le gel, les comprimés ou les injections moins régulières, sont rares et chères, n'étant pas remboursées par la sécurité sociale. L'Androgel coûte ainsi entre 40 euros et 50 euros par mois, un coût beaucoup trop important pour de nombreuses personnes transgenres, un public particulièrement concerné par la précarité. Les conséquences pour la santé des personnes en déficit de testostérone, telles que les personnes ayant eu une hystérectomie totale et en particulier pour les personnes transmasculines ou intersexes, sont gravissimes. Cela peut non seulement engendrer un dérèglement hormonal, notamment pour les personnes ayant réalisé une chirurgie, ou la réapparition de pathologies gynécologiques, mais les risques qu'un arrêt brutal du traitement font peser sur la santé mentale des personnes transgenres sont profondément inquiétants. Dans un contexte où le taux de suicide des personnes transgenres est 4 fois supérieur à la population selon Human right campaign et l'Inter-LGBT, M. le député rappelle que l'accès à la testostérone pour les hommes transgenres n'est ni un caprice ni facultatif mais un réel besoin, un besoin de santé. En ce sens, la pénurie d'Androtardyl, organisée par le laboratoire Bayer pour des raisons purement financières, compromet très sérieusement ce droit fondamental qu'est l'accès à la santé pour les personnes transgenres et intersexes. Dans la lignée des demandes des associations LGBTQ+, M. le député appelle à la prise en charge des autres traitements à base de testostérone, à la création d'un produit générique et à l'inscription de ce traitement hormonal dans la liste des médicaments essentiels. On doit urgemment sortir de la dépendance au bon vouloir du laboratoire Bayer, qui ne voit qu'un intérêt purement économique à la commercialisation de l'Androtardyl, au détriment de l'accès à la santé des personnes transmasculines, intersexes et nécessitant de la testostérone au quotidien. Il souhaiterait ainsi connaître les mesures qu'il envisage afin de sécuriser l'accès aux traitements hormonaux à base de

testostérone face aux pénuries à répétition.

## Données clés

**Auteur** : [M. Sébastien Peytavie](#)

**Circonscription** : Dordogne (4<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste - NUPES

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 14115

**Rubrique** : Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé** : Santé et prévention

**Ministère attributaire** : [Santé et prévention](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [26 décembre 2023](#), page 11682

**Question retirée le** : 11 juin 2024 (Fin de mandat)